

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2012

POL 5455
Syndicalisme et politique
Mercredi 18h - 21h

Chargé de cours : Yvan Perrier
Courriel : yperrier@cvm.qc.ca

Description

Étude des modes d'action politique et des différentes idéologies des mouvements syndicaux dans une perspective comparée et historique. Le rôle de l'État dans la régulation des rapports entre les syndicats et le patronat. Seront notamment étudiées : la transformation de la classe ouvrière, les réponses syndicales au néo-libéralisme et à la mondialisation, la crise des rapports entre les syndicats et les partis liés au mouvement ouvrier, les approches syndicales du dossier social.

Objectifs

Ce cours porte sur les formes, les buts et l'idéologie de l'action politique de la classe ouvrière (définie comme regroupant les salariéEs, à l'exclusion des personnes remplissant des fonctions de gestion ou d'encadrement dans les secteurs privé et public). L'approche sera surtout historique, mais certains cours seront consacrés à des régions particulières ou à des thèmes spécifiques qui ont marqué l'histoire du mouvement ouvrier et ses luttes sociales et politiques.

La problématique du cours se structure autour de la lutte idéologique qui a pris forme au sein du mouvement ouvrier organisé entre deux orientations très précises : "indépendance de classe" ou "partenariat social". Nous nous pencherons donc autour de la signification de ces orientations, de leurs manifestations historiques concrètes et des conditions historiques les favorisant.

Marx et Engels ont assigné à la classe ouvrière, dans le *Manifeste du parti communiste* (1848), le rôle historique de libérer la société humaine de l'exploitation, de la domination et de l'oppression. Ce cours tentera de faire un bilan des dernières 160 années à la lumière de cette prédiction afin d'alimenter une réflexion critique sur l'avenir de l'action politique de la classe ouvrière en lien avec le projet du socialisme.

Le cours vise plus particulièrement l'atteinte de quatre objectifs précis :

1. Développer une compréhension historique et comparée du syndicalisme ;
2. Acquérir une connaissance du syndicalisme québécois ;
3. Permettre l'analyse du syndicalisme selon un point de vue qui relève de l'analyse politique;
4. Développer l'esprit critique.

Démarche pédagogique

L'appropriation de la matière par les étudiantes et les étudiants constitue le principal objectif pédagogique du cours. Pour atteindre cet objectif nous entendons suivre la méthode pédagogique suivante: chaque séance comportera un exposé magistral suivi d'une période de discussion pendant laquelle nous tenterons de résoudre les problèmes posés par l'exposé magistral et les lectures. La dernière heure du cours sera consacrée à la préparation des travaux.

Ce cours comporte donc essentiellement deux volets : dans un premier temps, les apprentissages théoriques associés à différents aspects du syndicalisme et de l'action politique des salariés syndiqués; dans un deuxième temps, les apprentissages de type méthodologique visant à choisir un sujet de recherche et à rédiger un travail écrit qui vérifie une hypothèse de recherche.

L'étudiant aura à réaliser une dissertation critique en sciences humaines en respectant les étapes de la réalisation et les règles de présentation. Dans un premier temps, il s'agit de produire un survol de la documentation (recension des écrits) sur un thème pertinent au cours. Les lectures que vous effectuerez vous permettront, dans un deuxième temps, d'établir un projet de recherche qui comportera une problématique clairement énoncée, une hypothèse précise, une méthodologie bien identifiée et un cadre conceptuel défini, un plan provisoire. Enfin, les résultats de votre recherche donneront lieu à la production d'une dissertation critique en sciences humaines dans laquelle vous aurez à confirmer ou à infirmer votre hypothèse de recherche.

Les activités d'évaluation

Survol de la documentation (recension des écrits) (1500 mots)	(25%)
Projet de recherche (1500 mots)	(25%)
Dissertation critique (3000 mots)	(50%)

Les travaux seront rédigés à l'aide d'un traitement de texte et devront se conformer aux normes de présentation qui seront exposées en classe.

Les critères généraux d'évaluation des travaux écrits sont :

- la qualité du contenu ;
- la capacité de mettre en évidence votre esprit critique et votre esprit de synthèse ;
- la qualité de la langue écrite ;
- la clarté de la pensée et cohérence du texte;
- la pertinence dans l'application des concepts retenus pour l'analyse d'une question qui comporte un aspect pratique et un aspect théorique pour le syndicalisme québécois;
- la qualité de la présentation matérielle du travail de recherche.

Tels seront les principaux critères qui serviront à déterminer la note pour les travaux écrits.

Tout enregistrement audio ou vidéo d'une séance de cours est strictement interdit à moins d'une autorisation expresse du professeur.

Plan du cours

Semaine

1. 11 janvier; Présentation du plan du cours, de la démarche pédagogique et de la proposition du mode d'évaluation.
2. 18 janvier : La mission historique de la classe ouvrière selon Marx et Engels. Définitions de certains concepts : « État », « le politique », « la politique », « classe ouvrière », « mouvement ouvrier », « mouvement social », « syndicalisme », « société industrielle », « société post-industrielle ».
3. 25 janvier : La formation de la classe ouvrière au Québec au XIX^e siècle.
1789-1871 : de la Révolution française à la Commune de Paris (l'affirmation politique indépendante de la classe ouvrière).
4. 1^{er} février : La décriminalisation du mouvement syndical (1871-1914). La montée d'organisations syndicales et politiques de masse. La naissance de l'État social.
5. 8 février : La Première Guerre mondiale et la montée d'un mouvement politique oscillant entre la voie réformiste et la voie révolutionnaire (1914-1923).
6. 15 février : La montée du fascisme, la Grande crise économique et la Deuxième Guerre mondiale. Le « New deal » de Roosevelt et le « Wagner act » (1923-1945).
Remise du survol de la documentation.
7. 22 février : la Guerre froide et la loi « Taft-Hartley », les trente glorieuses, le « Welfare state » et le partenariat social (1945-1973).
8. 29 février : Semaine de lecture

9. 7 mars : 1945-91 : la classe ouvrière dans les pays “communistes”.
Remise du projet de recherche.
10. 14 mars : La classe ouvrière dans le Tiers monde.
11. 21 mars : La période contemporaine. L’offensive néolibérale et la crise de la représentation politique.
12. 28 mars : Action syndicale et action politique.
13. 4 avril : À quoi correspond aujourd’hui la « conscience de classe » des membres de la classe ouvrière.
14. 11 avril : La recherche de nouvelles stratégies de résistance syndicale.
15. 18 avril : Bilan et évaluation du cours.
Remise de la dissertation critique.

BIBLIOGRAPHIE

- Abendroth, Wolfgang. *Histoire du mouvement ouvrier en Europe*. Paris, François Maspero, Petite collection Maspero, 1967.
- Andolfatto, Dominique et Dominique Labbé, *Sociologie des syndicats*. Paris, La Découverte, collection Repères, 2000.
- Aronowitz, Stanley, « On the Future of American Labor », *Working USA - The Journal of Labour and Society*, vol. 8, Issue 3, March 2005, pp.271-293.
- Aronowitz, Stanley, *From the Ashes of the Old - American Labor and America’s Futur*, Houghton Mifflin Compagny, New York, 1998.
- Bellamare, Guy et al., *Le syndicalisme de transformation sociale (Social Movement Unionism). Voie de renouvellement des théories du syndicalisme ? Le cas des services de garde*. Montréal, Centre de recherche sur les innovations sociales, UQAM, Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques – N° ET0419, novembre 2004.
- Bihl, Alain, *Du «grand soir» à «l’Alternative»*. *Le mouvement ouvrier européen en crise*, Paris, Les Éditions ouvrières, Collection Portes Ouvertes, 1991.
- Cai, Chongguo et Concialdi, Pierre, « Les syndicats chinois entre impuissance et immobilisme », *Chronique internationale de l’IRES*, Paris, Institut de Recherches Économiques et Sociales, N° 102, septembre 2006, pp. 59-66.
- Debouzy, Marianne. *Le monde du travail aux Etats-Unis : Les temps difficiles (1980-2005)*. Paris, L’Harmattan, 2009.
- Denis, Roch et Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Ottawa, Les Éditions du Vermillon, 1992.
- De l’Histoire du mouvement ouvrier révolutionnaire*. Actes du colloque international « Pour un autre futur », Paris : Nautilus, Éditions CNT-RP, 2001.

- Denis Serge, *Social-démocratie et mouvements ouvriers : la fin de l'histoire ?* Montréal, Boréal, 2003.
- Denis, Serge, *Un syndicalisme pur et simple. Mouvements ouvriers et pouvoir politique aux États-Unis, 1919, 1939.* Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1986.
- Droz, Jacques, *Histoire générale du socialisme*, Paris, PUF, 1972-1974.
- Fantasia, Rick et Kim Voss. *Des syndicats domestiqués. Répression patronale et résistance syndicale aux États-Unis.* Paris, Raisons d'agir Éditions, 2003.
- Gagnon, Mona-Josée, *Le Syndicalisme : état des lieux et enjeux*, Montréal, IQRC, 1994.
- Haiven, Larry, Le Queux, Stéphane, Lévesque, Christian et Murray Gregor, « Le renouveau syndical et la restructuration du travail », *Just Labour*, Vol 6 et 7, Automne 2005, pp. 37-42.
- Hobsbawm, Eric *L'Ère des révolutions, 1789-1848*, Complexe, Bruxelles, 1988.
- Lévesque, Christian et Gregor Murray, « Le pouvoir syndical dans l'économie mondiale : clés de lecture pour un renouveau », In *Revue de l'IRE*, Paris, Institut de Recherches Économiques et Sociales, N° 41, 2003, pp.2-28.
- Lipton, Charles, *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec, 1827-1959*, Montréal, Parti Pris, 1979.
- Martineau, Paul, *Le renouveau du syndicalisme américain*, Montréal, Les carnets de l'aut'journal, s.d.
- Messier, Maude, *La face changeante du syndicalisme*, Montréal, Les carnets de l'aut'journal, s.d.
- Mouriaux, René, *Syndicalisme et politique*, Paris, Les éditions ouvrières, 1985.
- Mouriaux, René. *Le syndicalisme face à la crise*, Paris, Éditions La découverte, 1986.
- Neveu, Érik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éditions La découverte, 1966.
- Pinard, Rolande, *La révolution du travail : de l'artisan au manager*, Montréal, Liber, 2000.
- Piotte, Jean-Marc, *Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois.* Montréal, Éditions Nota Bene, 1998.
- Paquet, Renaud, Tremblay, Jean-François et Gosselin, Éric, « Des théories du syndicalisme. Synthèse analytique et considérations contemporaines », *Relations Industrielles*, Vol. 59, N° 2, 2004, pp. 295-320.
- Pernot, Jean-Marie, *Syndicats : lendemains de crise?* Paris, Éditions Gallimard, 2005.
- Perrier, Yvan, *De la libre contractualisation à la négociation factice*, Québec, Éditions Nota bene, 2001.
- _____, " Négociations dans les secteurs public et parapublic au Québec de 2002 à 2006: retour critique sur un décret annoncé sur le tard ", *Revue gouvernance*, 2009.
- _____, « Lutte syndicale et contestation juridique à l'ère de la *Charte canadienne des droits et libertés* : du conflit ouvert à la plaidoirie feutrée... ». *Lex Electronica revue du Centre de recherche en droit public*, vol. 14 no. 2 (Automne / Fall 2009).
- _____, « Constitutionnalisation de la liberté d'association au Canada et négociation des rapports collectifs de travail dans les secteurs public et parapublic au Québec ». *Politique et Sociétés*, à paraître en mai 2010.

- Perrier, Yvan et Jean-Marc Piotte, « Des négociations historiques », In *L'état du Québec 2011*, Miriam Fahmy (dir.), Montréal, Boréal, 2011.
- Robert, Jean-Louis, Friedhelm Boll et Antoine Prost (Dir. publ.), *L'invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX^e siècle*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.
- Rouillard, Jacques, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 2004.
- Rouillard, Jacques, « Les déboires du syndicalisme nord-américain (1960-2003). Pourquoi le mouvement syndical canadien se tire-t-il mieux d'affaires que celui des États-Unis ? », *Bulletin du Regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et des travailleuses du Québec*, Vol. 30, N° 1 (79), printemps 2004, pp.4-20.
- Rouillard, Jacques, *L'expérience syndicale au Québec : ses rapports avec l'État, la nation et l'opinion publique*. Montréal, VLB Éditeur, 388 p.
- Sagnes, Jean (Dir. publ.), *Histoire du syndicalisme dans le monde. Des origines à nos jours*, Toulouse, Éditions Privat, 1994.
- Sauviat, Catherine, « Syndicalisme américain : un cinquantième anniversaire de crise », *Chronique internationale de l'IRES*, Paris, Institut de Recherches Économiques et Sociales, N° 96, septembre 2005, pp. 49-64.
- Thompson, E. P., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard, Éditions du Seuil, 1988.
- Thwaites, James D., *Travail et syndicalisme. Naissance et évolution d'une action sociale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Vakaloulis, Michel (Dir. publ.), *Travail salarié et conflit social*. Paris, Presses Universitaires de France, Actuel Marx Confrontation, 1999.
-

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.